



Cercle scolaire de la Basse-Veveyse

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Le Cercle scolaire de la Basse-Veveyse recherche

DES MONITRICES ET MONITEURS

pour le **sport scolaire facultatif (SSF)** pour la rentrée 2022.



Le Sport Scolaire Facultatif offre aux élèves du cercle scolaire la possibilité de découvrir et d'expérimenter de nouveaux sports, d'améliorer leur habileté, de bouger davantage et plus régulièrement et de venir partager des moments conviviaux en compagnie de leurs camarades sur les sites d'Attalens et Remaufens.

- Vous êtes moniteur ou monitrice Jeunesse et Sport ?
- Vous êtes disponible un ou plusieurs jours par semaine : les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis de 15h15 à 16h30, ou sur les pauses de midi ou le mercredi après-midi pendant les périodes scolaires ?
- Vous souhaitez vous investir dans une activité sportive et ludique avec et pour les enfants ?
- Vous voulez faire découvrir votre sport aux enfants ?

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à contacter la direction du cercle scolaire à l'adresse dir.ep.basse-veveyse@edufur.ch ou au 021 947 38 51 **avant le 15 juin 2022**.

Informations sur le SSF : <https://www.fr.ch/sport-et-loisirs/sport-de-loisirs/sport-scolaire-facultatif>



Personnel communal

ARRIVEE



CRISTELLE ESTEVES

Collaboratrice administrative

Contrôle des habitants

Mon origine

Je suis née en 1994 et suis originaire de Châtel-St-Denis, où j'ai passé mon enfance et ma jeunesse. D'origine portugaise, j'ai obtenu la nationalité suisse en 2014.

Après ma scolarité obligatoire, j'ai effectué un apprentissage d'employée de commerce à l'administration communale de Granges.

Ma trajectoire professionnelle

Après l'obtention de mon CFC en 2013, j'ai occupé durant 8 ans le poste de collaboratrice

administrative au Réseau Santé de la Glâne d'abord à l'administration générale, ensuite à la comptabilité et aux ressources humaines.

Ma nouvelle fonction

Durant mon apprentissage à la commune de Granges, j'ai beaucoup apprécié la variété des tâches et le contact direct avec les citoyens. C'est donc avec grand intérêt que j'ai rejoint la commune d'Attalens comme préposée au contrôle des habitants.

Mon travail consiste principalement à tenir le registre des habitants (arrivées, départs, événements), accueillir et renseigner les citoyens par téléphone ou au guichet, participer à l'organisation des votations et élections.

Mes passions

Durant mes loisirs, j'aime beaucoup voyager et passer de bons moments de convivialité avec ma famille.



2021-2026

PROGRAMME DE LEGISLATURE

Le Conseil communal a élaboré le programme de législature 2021-2026. Il a pour but de donner la vision de l'Exécutif sur l'avenir d'Attalens, sans pour autant préjuger l'ensemble des choix à venir, des facteurs inconnus à ce jour pouvant induire des modifications dans ce programme. Nous vous présentons une vue générale des axes retenus avec comme fil rouge les deux grandes orientations stratégiques qui sous-tendent le programme :

- **Nature & Proximité** : le slogan qui accompagne le nouveau logo communal souligne la proximité d'Attalens à la nature et le souhait du Conseil communal d'être à l'écoute de chaque citoyen.ne.
- La **gestion du territoire** se veut **durable** et **cohérente** en utilisant judicieusement les ressources et en privilégiant les **matériaux indigènes**.

Collaborations intercommunales et partenariats public/privé



- Participer activement à la **professionnalisation** de l'Association des Communes de la Veveyse (**ACV**)
- **Collaborer étroitement avec les communes voisines** de la Basse-Veveyse en vue d'un rapprochement administratif et politique
- Coopérer avec les communes de la Riviera (projet **Agglo Rivelac**)
- **Intégrer les partenaires potentiels** dans les projets communaux

Infrastructures adaptées, proches et accessibles



- Participer à la **finalisation** et la **mise en application** du **Plan Directeur Régional (PDR)**
- Définir les **intentions** communales **en termes d'aménagement** et les formaliser dans **l'actualisation du Plan d'Aménagement Local (PAL)**
- **Adapter le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)** pour valoriser les surfaces constructibles avec des solutions durables
- **Développer un concept d'aménagement et de gestion durable des espaces verts**
- Créer des **cheminements piédestres** et des **pistes cyclables**

Patrimoine communal intégrant services et vie villageoise

- **Finaliser** l'étude de la valorisation des biens immobiliers en propriété communale (**masterplan**)
- **Développer** par étapes **les projets** avec priorités aux :
 - ✓ Services à la population
 - ✓ Locaux et logements adaptés aux besoins de la population
 - ✓ Commerces



Informations communales

Mobilité intégrée



- Développer l'offre en transports publics
- Analyser et traiter la thématique « vitesse du trafic motorisé »
- Favoriser les interfaces pour une mobilité multimodale
- Encourager la mobilité douce

Liens intergénérationnels



- Favoriser les échanges entre générations
- Valoriser les prestations pour la petite enfance
- Garantir l'espace pour les adolescents
- Définir et mettre en place le concept Senior +



A l'étude

PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL

Comme nous vous en parlions dans l'Attalens Info de décembre 2021, dans le but de valoriser le patrimoine immobilier communal, le Conseil communal a lancé, dans une démarche qui se veut participative, une réflexion afin de définir les affectations futures des parcelles et bâtiments communaux.



Deux ateliers participatifs ont permis de s'accorder sur une stratégie globale à long terme pour le centre du village (masterplan) et d'établir des priorités dans les projets.

Une séance d'information destinée aux usagers futurs potentiels s'est déroulée en novembre 2021. A cette occasion, l'attention a porté sur les deux premiers projets envisagés :

1. Cœur du village
2. Entrée du village

Un questionnaire, principalement adressé aux entreprises, commerçants et sociétés locales, agriculteurs et producteurs locaux, ainsi qu'au monde médical et paramédical, a été mis en ligne sur le site internet. En janvier 2022, les résultats du questionnaire ont été présentés aux commissions de l'aménagement et des bâtiments

et infrastructures et ont fait l'objet d'un atelier de travail.

Cœur du village – Projet de construction d'un nouveau bâtiment

Les salles du Conseil communal et des commissions de l'administration communale seraient relocalisées dans le nouveau bâtiment avec :

- Rez inférieur : commerce local producteurs + café
- Rez supérieur : cuisine + accueil extrascolaire
- 1er étage : salles conseil, locaux culturels

Informations communales



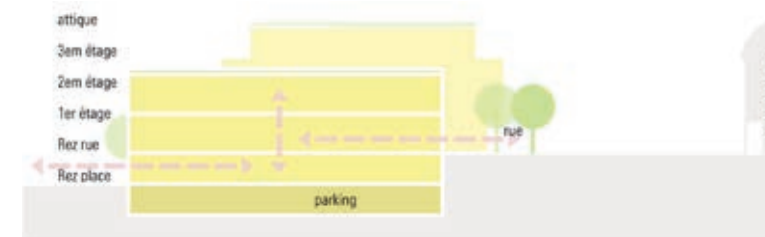
Le projet suscite une grande adhésion.

Les questionnements principaux qui se sont posés durant le processus et auxquels il faudra apporter une réponse sont :

- la définition, le fonctionnement et l'exploitation du rez-de-chaussée où serait situé un café, un commerce local de producteurs et un local pour la jeunesse ;
- la prise en compte des besoins spécifiques liés aux activités de sociétés musicales dans les salles polyvalentes ;
- l'éventualité d'un étage supplémentaire ;
- la pertinence d'un financement communal.

Entrée du village – Projet de construction d'un nouveau bâtiment

L'ancienne poste serait remplacée par un bâtiment qui pourrait être financé par un partenariat public-privé.



Le projet est jugé intéressant mais suscite plus d'interrogations. Les questions principales auxquelles il faudra apporter une réponse sont :

- la nécessité d'un plan d'aménagement de détail (PAD) avec une mise en œuvre à plus long terme ;
- une plus grande précision des activités qui y trouveront leur place (programme) ;
- l'opportunité d'un commerce plus important ;
- la nécessité d'une architecture de qualité dans le bâti environnant ;
- le mode de financement envisagé.

Planning projeté

A ce jour, le développement de ces projets est envisagé selon le planning suivant :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Cœur du village							
Etude de faisabilité		■					
Autorisation de construire			◆				
Réalisation				■	◆		
Entrée du village							
PAD et programmation		■	■				
Etude de faisabilité			■				
Recherche de partenaires		■	■	■			
Autorisation de construire				◆			
Réalisation					■	◆	◆



Crèche Les Petits Lions et accueil extrascolaire de la Basse-Veveyse

DE NOUVEAUX PROJETS PEDAGOGIQUES

Suite à la réorganisation de la crèche Les Petits Lions et de l'accueil extrascolaire (AES) de la Basse-Veveyse, les deux structures bénéficient désormais d'une direction conjointe. Après la mise en place de ce concept, le besoin de développer de nouveaux projets pédagogiques s'est fait sentir.

Ces documents servent de support pratique aux équipes éducatives en formalisant les principes pédagogiques appliqués à la crèche et à l'AES. Ils présentent les missions principales des deux structures ainsi que les valeurs auxquelles se rattachent les équipes éducatives, qui ont activement participé à leur élaboration.

La crèche Les Petits Lions accueille les enfants jusqu'à leur entrée en classe enfantine et l'AES les élèves de la 1H à la 8H. Il est fort probable que certains enfants fréquentent la crèche entre 0 et 4 ans puis l'AES durant leur scolarité.

Afin de mettre à profit cet effet de synergie, les projets ont été élaborés avec pour objectif de créer une seule ligne pédagogique avec les mêmes missions d'accueil et valeurs applicables aux enfants de 0 à 12 ans.



Les missions de la crèche Les Petits Lions et de l'AES

L'enfant est au cœur de nos pratiques constitue le fondement des projets pédagogiques de la crèche Les Petits Lions et de l'AES, qui a permis de repenser ceux-ci en fonction des besoins de l'enfant. Les missions de la crèche et de l'AES sont ainsi de procurer :

- une **sécurité affective et physique** en créant un lien de qualité avec l'enfant et une relation de partenariat avec ses parents ;
- un **lieu de socialisation** en considérant l'enfant comme un partenaire à part entière dans la relation avec les adultes ;
- une **expérimentation sécurisée** en adaptant les lieux de vie et les activités aux phases d'apprentissages de l'enfant ;
- une **stimulation de l'autonomie** en accompagnant et guidant l'enfant dans ses expérimentations ;
- un **lieu d'échanges** lors de rencontres d'équipe qui permettent d'assurer avec soin le suivi de l'enfant.

< **L'AES est un lieu de socialisation où l'enfant est considéré comme un partenaire à part entière**

La boîte à idées est un exemple des principes pédagogiques appliqués à l'AES. Les enfants peuvent y déposer leurs idées. Celles-ci seront discutées lors de colloques organisés avec les enfants.

Les valeurs des équipes éducatives

L'attitude de l'équipe est principalement tournée vers le **respect de l'enfant et de son rythme** dans la bienveillance, en s'appuyant sur le concept de la discipline positive.

Les **parents sont considérés comme des partenaires** avec qui la communication est essentielle, ceci dans une posture de non-jugement.

Les équipes éducatives placent également au cœur de leurs pratiques :

- la **sensibilisation à la nature et au développement durable** en permettant à l'enfant d'explorer son environnement et en le sensibilisant au tri des déchets et au recyclage ;
- la **promotion d'une alimentation équilibrée et du mouvement** par des sorties quotidiennes.



< **Les équipes éducatives de la crèche Les Petits Lions placent la sensibilisation à la nature au cœur de leurs pratiques**

A la crèche, l'exploration s'étend également à l'extérieur, dans le jardin où l'enfant a la possibilité de se déplacer librement, de grimper, de gratter la terre, etc.

Pour plus d'informations sur les projets pédagogiques, veuillez consulter le site : www.attalens.ch/accueil-extra-scolaire ou [creche-les-petits-lions](http://creche-les-petits-lions.ch).



Questionnaire sur les besoins des aînés

SENIOR +

Afin d'avoir une vision globale des **souhaits et des besoins des seniors** résidant dans notre commune, le Conseil communal, en collaboration avec toutes les communes de la Veveyse, invite les aînés à prendre quelques minutes pour **remplir un questionnaire**.



Les réponses permettront aux communes de planifier la mise à disposition d'informations et d'offres adaptées à votre réalité.

Vos réponses nous permettront **d'ajuster au mieux l'offre locale et régionale** et de formuler les axes principaux d'une stratégie en faveur des seniors.

Vos **données** seront **traitées de manière** entièrement **anonyme**.

Nous vous invitons à répondre au questionnaire et le retourner **d'ici au 20 avril 2022** par courrier postal ou encore scanné par courriel à l'adresse controlehabitants@attalens.ch



Il est également possible de répondre en scannant le QR code.

Le questionnaire peut être téléchargé sur le site de la commune dans les actualités.

Les préposées du contrôle des habitants se tiennent à disposition pour vous aider par téléphone au 021 947 41 85 ou par courriel.